



DEPARTEMENT DU GARD

Téléphone : 04 66 77 50 19

Télécopie : 04 66 77 57 38

contact@ville-de-sauve.fr

www.ville-de-sauve.fr

« Village de Caractère »

« Ville vivez bougez »

« Ville et métiers d'art »

« Station Verte »

« Ville branchée »

« Ville prudente »

Le prochain conseil municipal se réunira :

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Mercredi 27 septembre 2023 à 18h30

A la salle des aînés, 1^{er} étage des Cazernes rue des boisseliers

En vertu de la jurisprudence (CE, 1^{er} juillet 1998, Préfet de l'Isère, req. n° 187491)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 15/06/2023
2. Désignation d'un référent déontologue des élus
3. Désignation d'un référent sécurité
4. Modification des tarifs de la Régie Commune – Location Théâtre de verdure
5. Participation des communes aux frais de scolarité pour 2022-2023
6. Demande de subvention pour des travaux de voiries au Département
7. Demande de subvention à l'Etat (Fond Vert) pour la réhabilitation de la Mairie
8. Convention avec le Département pour la gestion du rond-point de la RD999
9. Avenant n°3 à la convention d'aménagement de la RD999 avec le Département
10. Demande de subvention au Département pour l'organisation d'un marché du terroir en 2024
11. Majoration due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale
12. Convention de location d'un local commercial avec Habitat du Gard
13. SMEG – Demande d'inscription au programme d'investissement du Renforcement électrique aérien Poste « Fonsange »
14. SMEG – Demande d'inscription au programme d'investissement « Mise en discrétion des réseaux secs RD999 – Tranche 2 »
15. Demande de dénomination de « Commune Touristique »
16. Création de poste – Mise à jour du tableau des effectifs
17. Convention « Médiation » avec le Centre de Gestion du Gard
18. Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services du service public de l'eau potable pour l'année 2022
19. Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité des services du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2022

Fait à Sauve, le 20/09/2023

Le Maire, Olivier GAILLARD

